



<http://www.bridge-bas-normand.net/>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Exercice 2019-2020

Mars 2021 : Procès-verbal

Cette assemblée générale s'est déroulée en deux temps :

- Vote par correspondance des délégués : documents en leur possession le 4 mars, vote demandé pour le 24 mars ;
- Réunion en visioconférence le samedi 27 mars, avec vote possible jusqu'au 31 mars.

Clubs ayant participé au vote :

Alençon : C. Petitjean (31), D. Cauvelier (30), N. Duval (30), J. M. Duval (30) ; **Bayeux** : D. Fourniret (30), O. Malbezin (30), J. P. Gaignard (30) ; **Cabourg** : G. Borré (23), G. Cannon (23), S. Lemaille (23) ; **Caen BC** : S. Demercastel (31) , F. Suffice (31) ; **Cherbourg** : M. C. Texier-Bouvet (50) , D. Gautier (49), M. Miclot (49) ; **Deauville** : L. Benhaïm (32), J. P. Lahana (32), B. Cierzniak (32) ; **Coutainville** : M. Ledrans (18), P. Caquot (17), Y. Ameline (17) ; **Lisieux** : B. Ernoult (29); **Ouistreham** : J. D. Fabrega (26), T. Dubourg (25), M. A. Quermonne (25), A. Famin (25) ; **Saint-Lô** : G. Alliot (17), M. Leseney (17), G. Leroy (16) ; **Venoix**: J. P. Roughol (70), L. Chagnon (70), M. P. Chichery (69), R. Choquette (69) ; **Argentan** : P. Cattiaux (25), J. Gallet (25) ; **Flers** : J. Lavenu (33), M. Maupas (33) ; **La Risle** : D. Prouvost (23), J. P. Hamel (22) ; **Bagnoles** : N. Flechard (17) ; **Pont l'Évêque** : R. Ziller (22) ; F. Heaulmé (21) ; **Courseulles** : J. M. Heuveline (17), M. C. Planché (17) ; **Carentan** : C. Abraham (24) ; **Barneville** : J. Delaunay (20), P. Martin (20) ; **Le Lutin** : J. J. Legrand (19), P. Bisson (18) ; **Gouville** : R. Anger (21), J. C. Fauvel (21) ; **Valognes** : A. Le Bris (23), C. Le Bris (22) ; **Pays Granvillais** : G. Roussel (61), N. Legranché (61), M. Sevin (61) ; **Joker Club Saint-Sauverais** : A. Petit (23) ; **Nogent le Rotrou** : A. Modat (27), P. Pelletier (27), S. Lebarbe (26).

Clubs n'ayant pas participé au vote :

Avranches, Vire, Falaise.

Ainsi, l'ensemble des votants représentent 1825 voix sur 2218 possibles (nombre de licenciés hors jeunes au 30 juin 2020).

Ont participé à la visioconférence du 27 mars (chaque licencié y été invité) :

Colette Abraham, Robert Anger, Guy Auer, Alain Bosquet, Marie-Paule Chichéry, Etiennette Choquette, Robert Choquette, Jean-Claude Fauvel, Charles Fréret, Michel Hosteing, Jean Lavenu, Philippe Malbezin, François Michel, Jacqueline Oudet, Delphine Prouvost, Jean-Paul Roughol, Gilles Roussel, Danielle Rufa, Francis Saillard, Marina Simon, Jacqueline Suard, Marie Claude Texier-Bouvet, Rémi Ziller, ainsi que **Franck Riehm**, président de la fédération et **Emmanuelle Monod**, vice-présidente de la fédération en charge des comités.

Vote des résolutions

Première résolution : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 janvier 2020

- Ont voté oui : 1783
- Se sont abstenus : 42
- Ont voté non : 0

La résolution est adoptée.

Deuxième résolution : Approbation du rapport moral du président

Rapport moral du Président du Comité

Le 19 octobre 2020

Chers Amis,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve aujourd'hui pour une journée qui se veut être la fête du bridge dans notre comité.

Outre les délégués des clubs, les membres des différentes commissions et de la CRED y ont été invités. Avec la crise sanitaire qui sévit depuis mars, c'est de nouveau dans les locaux de la Maison du Bridge que nous nous retrouvons, le déménagement du Comité ne devant se faire que dans environ six mois.

L'arrêt brutal de toutes nos activités mi-mars fait de cet exercice une année tout à fait particulière. Un grand merci à l'équipe qui m'a assisté dans ces moments difficiles.

Côté effectifs, le nombre de licenciés a chuté de près de 7 % (4% si on ne tient compte que des adultes), le nombre de nouveaux joueurs passant de 227 à 141.

Côté compétitions, leur fréquentation était très bien engagée en début de saison.

Côté développement, les réflexions menées ont, là aussi, été interrompues, même si le projet des flyers est allé jusqu'à son terme, avec 10 000 impressions. Un nouveau site internet, développé par Louis Chagnon, devrait remplacer dans les prochaines semaines l'actuel, peu convivial, et dont la réécriture, son langage de programmation étant devenu obsolète, aurait engagé d'importants frais.

Si nous comptons deux nouveaux moniteurs dans le comité, la formation d'arbitres, qui devait commencer fin mars, a été reportée en octobre.

Côté finances, les économies réalisées par le départ à la retraite de Martine Louvel n'ont pas eu le temps d'être réinvesties, d'où un résultat largement excédentaire.

Plusieurs chantiers se profilent à l'horizon :

- l'accompagnement des clubs en difficulté compte tenu du contexte sanitaire ;
- l'aide aux clubs pour l'accueil de nouveaux licenciés ;
- les compétitions, à faire jouer avec un maximum de sécurité dans un calendrier très resserré ;

- Le bridge jeunesse, en nette baisse cette saison, avec les difficultés actuelles d'intervention dans les établissements scolaires.

Je sais pouvoir compter sur une équipe partiellement renouvelée, entièrement dévouée au service des clubs et de leurs licenciés.

Francis SAILLARD

- Ont voté oui : 1731
- Se sont abstenus : 25
- Ont voté non : 69

La résolution est adoptée.

Troisième résolution : Approbation des comptes

COMPARATIF COMPTES DE RÉSULTAT 2020/2019					
CHARGES	2019	2020	PRODUITS	2019	2020
GESTION COURANTE	27 297	26 706	GESTION COURANTE	17 484	15 994
Achats stockés	393	-165	MDB Caen BC	7 454	6 684
Fournitures de bureau	456	1 285	MDB Venoix	9 429	9 186
Maison du bridge	18 397	17 764	Dons		
Maintenance informatique, internet	506	337	Ventes	601	124
Primes d'assurances	1 064	1 115			
Affranchissements	247	412			
Téléphone Internet	1 394	1 008			
Indemnités bureau secrétariat	1 140	285			
Dons Cadeaux	1 972	382			
Réceptions	1 567	435			
Services bancaires	161	151			
Divers		100			
Prestations aide comptable		3 597			
ENCADREMENT	5 450	3 839			
Bureau exécutif	1 370	1 278			
Conseil d'administration		333			
Commission développement	525				
Commission des compétitions	1 168	530	COTISATIONS ET LICENCES	62 275	65 128
Commission des finances	355	24	Cotisations des Clubs	3 415	3 775
Commission arbitrage	146	104	Licences fédérales	58 860	61 353
CRED		59			

Personnel administratif	410				
Déplacements responsables Clubs	1 476	1 511	FFB	35 809	24 786
			FFB - Part Comité	33 415	23 916
SALAIRES URSSAF	48 773	29 116	FFB - Subventions scolaires	1 089	558
Salaire Louvel + Indemnités	15 120	4 257	FFB - Subventions Cadets Juniors	1 305	312
Salaire Kopp	16 767	14 503			
Urssaf	14 348	10 128			
Médecine du travail	138	138			
Indemnité départ Retraite + charges	2 400				
Indemnité déplacement Louvel		90			
FFB	79 475	38 039			
Redevance FFB	78 202	36 225			
Cotisation annuelle Ligue	1 273	1 814			
FORMATION	3 884	2 059	FORMATION	2 035	0
Formation moniteurs	2 486	837	Formation moniteurs	1 960	
Formation arbitres		760	Formation arbitres		
Formation initiateurs	1 050		Formation autres	75	
Déplacements	348	252			
Formation autres		210			
COMPÉTITIONS	35 018	49 110	COMPÉTITIONS	100 226	71 416
FFB/Compétitions par paires		5 148	Compétitions par paires	46 255	29 667
FFB/Compétitions par quatre		8 054	Compétitions par quatre	53 971	41 749
Compétitions 4 T 2020		6 300			
Salaires organisation compétitions	880	822			
Urssaf, organisation compétitions		110			
Indemnité accueil clubs	7 500	5 950			
Organisation, affiches, calendriers	796	796			
Arbitres salariés	15 909	13 322			
Arbitres indépendants	1 828	2 491			
Urssaf Arbitres	5 170	2 829			
Déplacements arbitres	2 935	3 288			
BRIDGE JEUNESSE	6 732	1 238			
Animation	6 732	511			
Rétro subventions scolaires, cadets		727	DIVERS	6 247	5 728
			Produits s/exercices antérieurs		1 110
DIVERS	7 245	1 538	Produits divers de gestion	86	110
Charges s/exercices antérieurs	840		Produits financiers	711	680
Trophée Open de France	4 340		Transferts de charges		3 828
Dotation aux amortissements	2 065	1 538	Trophée Open de France	5 450	
			Reprise sur provisions		
Bénéfice de l'exercice	10 202	31 405	Déficit de l'exercice		
TOTAL	224 076	183 052	TOTAL	224 076	183 052

COMPARATIF BUDGET PRÉVISIONNEL 2019/COMPTE DE RÉSULTAT 2020

CHARGES	Budgété	2020	PRODUITS	Budgété	2020
GESTION COURANTE	35 640	26 706	GESTION COURANTE	17 600	15 994
Achats stockés	400	-165	MDB Caen BC	7 500	6 684
Fournitures de bureau	1 000	1 285	MDB Venoix	9 500	9 186
Maison du bridge	8 800	10 709	Dons		
Maintenance informatique, internet	510	337	Ventes	600	124
Primes d'assurances	1 080	1 115			
Affranchissements	600	412			
Téléphone Internet	900	1 008			
Indemnités bureau secrétariat	280	285			
Dons Cadeaux	1 600	382			
Réceptions	1 600	435			
Services bancaires	170	151			
Prestations aide comptable	6 700	3 597			
Femme de ménage (prestations)	12 000	7 055			
Divers		100			
ENCADREMENT	12 150	3 839			
Bureau exécutif	1 500	1 278			
Conseil d'administration	1 800	333			
Déplacements responsables Clubs	1 500	1 511			
Commission développement	5 000				
Groupe Jeunesse	500		COTISATIONS ET LICENCES	60 000	65 128
Commission des compétitions	1 200	530	Cotisations des Clubs	3 500	3 775
Commission des finances	400	24	Licences fédérales	56 500	61 353
Commission arbitrage	150	104			
CRED		59			
Personnel administratif	100				
SALAIRES URSSAF	30 480	30 048			
Salaire Louvel + Indemnités	3 500	4 257			
Salaire Kopp	16 400	14 503			
Salaire Service Presse	300				
Salaires organisation compétitions	900	822			
Urssaf organisation compétitions		110			
Urssaf	9 240	10 128	FFB	34 500	24 786
Médecine du travail	140	138	FFB - Part Comité	32 000	23 916
Indemnité déplacement Louvel		90	FFB - Subventions scolaires	1 000	558

			FFB - Subventions Cadets Juniors	1 300	312
FFB	79 300	51 241	FFB - Subventions initiateurs	200	
Redevance FFB	78 000	49 427			
Cotisation annuelle Ligue	1 300	1 814			
FORMATION	3 600	2 059	FORMATION	0	0
Formation moniteurs	1 000	837	Formation moniteurs		
Formation arbitres	1 000	760	Formation arbitres		
Formation initiateurs	1 000		Autres formations		
Déplacements	600	252			
Formations autres		210			
COMPÉTITIONS	36 300	34 976	COMPÉTITIONS	100 000	71 416
Indemnités accueil clubs	8 000	5 950	Compétitions par paires	46 000	29 667
Organisation, affiches, calendriers	800	796	Compétitions par quatre	54 000	41 749
Arbitres salariés	17 000	13 322			
Arbitres indépendants	2 000	2 491			
Urssaf Arbitres	5 500	2 829			
Déplacements arbitres	3 000	3 288			
Compétitions 4 T 2020		6 300			
GROUPE JEUNESSE	12 500	1 238			
Actions Cadets Juniors	7 800	27			
Actions scolaires	500	34			
Promotion Jeunes	800	450			
Rétrocession subventions	3 400	727			
			DIVERS	5 900	5 728
DIVERS	7 250	1 538	Produits s/exercices antérieurs		1 110
Charges s/exercices antérieurs			Produits divers de gestion		110
Trophée Crédit Mutuel	4 400		Produits financiers	600	680
Déplacements Présidents Clubs	600		Transferts de charges		3 828
Dotation aux amortissements	2 250	1 538	Trophée Crédit Mutuel	5 300	
			Reprise sur provisions		
Bénéfice de l'exercice	780	31 405	Déficit de l'exercice		
TOTAL	218 000	183 052	TOTAL	218 000	183 052

BILAN AU 30 JUIN 2020

ACTIF	Valeur brute	Amorts	Valeur nette 2020	Rappel 2 019	PASSIF	Valeur nette 2020	Rappel 2 019
Immobilisations amortissables	45 714	44 467	1 247	2 786			
Equipements divers	45 714	44 467	1 247	2 786	Report à nouveau	114 306	104 105
					Bénéfice de l'exercice	31 405	10 202
Stocks divers			538	169			
					Situation nette	145 711	114 307
Valeurs réalisables			5 808	3 911			
Produits divers à recevoir			5 808	3 911			
Valeurs disponibles			151 312	122 295	Dettes à court terme	13 194	14 853
Compte sur livret associatif			77 268	76 693	Charges sociales à payer	1 991	5 452
Compte sur livret ordinaire			46 719	36 604	Autres charges à payer	11 203	9 401
Compte courant Société Générale			26 995	8 658			
Intérêts courus à recevoir			330	340			
TOTAL ACTIF			158 905	129 160	TOTAL PASSIF	158 905	129 160

TABLEAU D'AMORTISSEMENTS au 30 juin 2020

		Amortissements antérieurs	Dotation 2020	Total amortissements
<u>2081 SITE INTERNET</u>				
05/04/2016	Site Internet	6 895,20	5 845,60	6 895,20
			6 895,20 x 20%	1 049,60
<u>2151 MAISON DU BRIDGE</u>				
30/06/2016		9 854,22	9 854,22	9 854,22
09/04/2013	Serveur	245,80	245,80	245,80
		10	10 100,02	10 100,02
<u>2183 MATERIEL DE BUREAU</u>				
03/04/2007	Matériel vidéo	855,47	855,47	855,47
08/07/2014	Portable	280,00	280,00	280,00

30/06/2014	Ordinat. Secrétariat	798,00	798,00			798,00
26/08/2014	Stand parapluie	1 174,25	1 138,37		35,88	1 174,25
21/09/2015	Portable Cierznak	300,00	377,78		-77,78	300,00
30/09/2016	Portable Langeard Imprimante Sam	600,00	550,00		50,00	600,00
09/10/2017	MFC	238,80	130,63	238,80 x33%	79,60	210,23
		4 246,52	4 130,25		87,70	4 217,95

2184 MOBILIER

30/11/1999	Mobilais Ecrans	4 011,01	4 011,01			4 011,01
19/12/2007	Mobilais 29 écrans	7 024,55	7 024,55			7 024,55
12/12/2011	22 écrans (acompte)	3 180,00	3 180,00			3 180,00
25/07/2012	22 écrans (solde)	2 650,00	2 650,00			2 650,00
09/10/2017	Armoire rideau	358,80	117,76	358,80 x20%	71,76	189,52
		17				
		224,36	16 983,32		71,76	17 055,08

2187 MACHINE DUPLICATE

14/02/2008	Machine duplicate	5 165,19	5 165,19			5 165,19
31/05/2014	Duplimate + Etais	2 083,00	2 083,00			2 083,00
		7 248,19	7 248,19			7 248,19

Rapport du Président de la Commission des Finances

Le 12 septembre 2020

Chers amis,

En ma qualité de Président de la Commission des Finances du Comité de Bridge de Basse-Normandie, avec le concours de la Trésorière Dominique Langeard, j'ai au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 effectué les contrôles comptables et financiers de la saison 2019/2020.
Le budget de l'exercice 2020/2021 vous est proposé.

I – Le résultat comptable au 30 juin 2020 (exercice 2019/2020)

Le résultat diffère sensiblement du budget prévisionnel, établi avant la crise sanitaire et ses conséquences que vous connaissez tous.

Les produits ont été de 183.052 euros en diminutions de 41.024 euros par rapport aux produits de l'exercice 2019 (224.076 euros).

La baisse de 28.810 euros des produits des compétitions (100.226 euros en 2019 Vs 71.416 euros en 2020) explique largement la baisse de ces recettes.

Néanmoins, les charges ayant diminué de manière drastique, notamment en raison de la baisse des salaires liée au départ de Martine Louvel (- 19.657 euros) et des redevances versées à la FFB (- 41.436 euros), le bénéfice ressort pour l'exercice 2020 à 31.405 euros, en augmentation de 21.203 euros par rapport à l'exercice 2019.

Ce résultat trouve sa traduction dans l'évolution du montant de la trésorerie en hausse de 29.017 euros.

A noter que nous avons provisionné en charges pour l'exercice 2020 la somme de 6.300 euros correspondant aux redevances à verser à la FFB au titre des compétitions programmées pour le 4ème trimestre 2020 qui auraient dû se dérouler antérieurement à la clôture de l'exercice 2020.

II – Le budget prévisionnel de l'exercice 2020/2021

Ce budget tient compte autant que faire se peut des incertitudes liées à l'évolution de la crise sanitaire et de ses impacts raisonnablement envisageables sur nos comportements.

Les recettes prévisionnelles ont été ramenées à 168.600 euros, en diminution de 14.452 euros par rapport aux recettes réelles de l'exercice 2019/2020.

Nous avons en effet anticipé une baisse de 18.000 euros environ des produits de cotisations et licences, et de 21.400 euros environ des produits des compétitions.

Au niveau des charges, un effort particulier est programmé quant à la formation (7.000 euros) et au bridge jeunesse (6.000 euros).

A noter également une ligne de 4.000 euros de dotation aux amortissements, liée à l'achat de matériels nécessaires au déménagement du Comité à HEROUVILLE SAINT-CLAIR (sièges, armoires, machine à dupliquer...)

Compte-tenu de l'ensemble de ces éléments, notre budget prévisionnel pour l'exercice à venir ressort avec un déficit de 31.310 euros.

Ce chiffre est à comparer à celui du bénéfice de l'exercice clos au 30 juin 2020 ; nous envisageons donc raisonnablement une somme de résultats nulle sur ces deux exercices si particuliers.

Je remercie vivement Madame Langeard, votre trésorière, pour son excellent travail, et vous propose de soumettre au vote le budget prévisionnel.

Laurent LETINIER

Rapport du Commissaire aux comptes

Le 13 octobre 2020

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de "commissaire aux comptes", j'ai, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020, effectué les contrôles comptables et financiers.

Exercice 2019/2020

Les chiffres de l'année sont fortement affectés par la pandémie du corona virus et le départ à la Retraite de Madame Louvel.

L'exercice 2020 affiche donc un bénéfice de 31 405€ contre 10 202€ en 2019.

Les produits d'exploitation ont été de 183 052€. Ils affichent une baisse de 41 024€ due principalement à la baisse des produits des compétitions (- 28 810€) ainsi que des reversements de la FFB (- 11 023€). Les charges d'exploitation ont été de 151 647€ contre 213 874€ en 2019, soit une baisse de 62 227€. Les redevances versées à la FFB ont chuté de près de 41 000€ alors que les frais de fonctionnement se sont maintenus (- 591€).

Budget prévisionnel

L'impact de la pandémie rend très aléatoire l'élaboration d'un budget prévisionnel cohérent tant les inconnues sont nombreuses et difficilement chiffrables : annulation de certaines compétitions, désistement d'un nombre plus ou moins grand de bridgeurs aux compétitions maintenues, fermetures éventuelles de certains clubs en fonction de leur localisation géographique ...

Suite à mes contrôles, je certifie donc que les comptes annuels sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale du Comité, car les comptes pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Daniel FOURNIRET

- Ont voté oui : 1713
- Se sont abstenus : 112
- Ont voté non : 0

La résolution est adoptée.

Quatrième résolution : Affectation du résultat au compte « report à nouveau »

- Ont voté oui : 1713
- Se sont abstenus : 112
- Ont voté non : 0

La résolution est adoptée.

Cinquième résolution : Vote du budget prévisionnel

BUDGET 2021/2020					
CHARGES	Réel 2020	Budget 2021	PRODUITS	Réel 2020	Budget 2021
GESTION COURANTE	26 706	34 510	GESTION COURANTE	15 994	21 400
Achats stockés	-165	400	MDB Caen BC	6 684	9 000
Fournitures de bureau	1 285	1 000	MDB Venois	9 186	12 000
Maison du bridge	17 764	20 000	Dons		
Bureau comité		750	Ventes	124	400
Maintenance informatique, internet	337	500			
Primes d'assurances	1 115	1 200			
Affranchissements	412	500			
Téléphone Internet	1 008	900			
Indemnités bureau secrétariat	285				
Dons Cadeaux	382	1 000			
Réceptions	435	3 000			
Services bancaires	151	160			
Divers	100	100			
Prestations aide comptable	3 597	5 000			
ENCADREMENT	3 839	7 600			
Bureau exécutif	1 278	1 800			
Conseil d'administration	333	700			
Commission développement		2 000			
Commission des compétitions	530	1 000	COTISATIONS ET LICENCES	65 128	43 000
Commission des finances	24	400	Cotisations des Clubs	3 775	3 000
Commission arbitrage	104	200	Licences fédérales	61 353	40 000
CRED	59	500			
Déplacements responsables Clubs	1 511	1 000	FFB	24 786	17 000
			FFB - Part Comité	23 916	15 000

SALAIRES URSSAF	29 116	24 650	FFB - Subventions scolaires	558	1 000
Salaire Louvel + Indemnités	4 257		FFB - Subventions Cadets Juniors	312	1 000
Salaire Kopp	14 503	16 500			
Urssaf	10 128	8 000			
Médecine du travail	138	150			
Indemnité déplacement Louvel	90				
FFB	38 039	32 000			
Redevance FFB	36 225	30 000			
Cotisation annuelle Ligue	1 814	2 000			
FORMATION	2 059	7 000	FORMATION	0	1 750
Formation moniteurs	837	3 000	Formation moniteurs		1 500
Formation arbitres	760	2 000	Formation arbitres		
Formation initiateurs		1 000	Formation autres		250
Déplacements	252	1 000			
Formation autres	210				
COMPÉTITIONS	49 110	49 900	COMPÉTITIONS	71 416	50 000
FFB/Compétitions par paires	5 148	5 500	Compétitions par paires	29 667	20 000
FFB/Compétitions par quatre	8 054	8 500	Compétitions par quatre	41 749	30 000
Compétitions 4 T 2020	6 300				
Salaires organisation compétitions	822	900			
Urssaf, organisation compétitions	110	200			
Indemnité accueil clubs	5 950	6 500			
Organisation, affiches, calendriers	796	1 000			
Arbitres salariés	13 322	16 000			
Arbitres indépendants	2 491	4 000			
Urssaf Arbitres	2 829	3 500			
Déplacements arbitres	3 288	3 800			
Cadeaux compétitions		200			
BRIDGE JEUNESSE	1 238	6 000			
Actions scolaires	34	1 000			
Actions Cadets Juniors	27	1 000			
Actions Etudiants	450	1 000			
Rétro subventions scolaires, cadets	727	3 000	DIVERS	5 728	4 200
			Produits s/exercices antérieurs	1 110	
DIVERS	1 538	7 000	Produits divers de gestion	110	
Charges s/exercices antérieurs			Produits financiers	680	700
Trophée Open de France		3 000	Transferts de charges	3 828	
Dotation aux amortissements	1 538	4 000	Trophée Open de France		3 500
			Reprise sur provisions		
Bénéfice de l'exercice	31 405		Déficit de l'exercice		31 310
TOTAL	183 052	168 660	TOTAL	183 052	168 660

- Ont voté oui : 1520
- Se sont abstenus : 238
- Ont voté non : 67

La résolution est adoptée.

Assemblée générale par visioconférence

Accueil par le président du comité Francis Saillard

Le président Francis Saillard, ouvre la séance à 14h05 et remercie l'ensemble des participants de leur présence. Il précise que l'organisation de cette assemblée générale, à savoir vote des résolutions par correspondance et réunion par visioconférence, a été décidée lors de la dernière réunion du Bureau Exécutif le 3 Mars. 13 délégués sur 73 n'ont pas voté à ce jour, le dernier délai pour le faire est le 31 Mars.

Accueil par le président de la fédération Franck Riehm

Franck Riehm précise que, dans cette période de confinement, il se trouve être souvent en Basse-Normandie et nous informe que le club de Deauville, privé actuellement de locaux, poursuit sa recherche afin de trouver une possibilité de reprendre dès que possible ses activités. Il remercie l'ensemble des présidents pour leur travail quotidien et leur implication dans l'outil virtuel qui permet d'entretenir le lien avec les adhérents quel que soit leur niveau de bridge. Concernant la pratique du jeu et son développement, il n'y aura pas de compétitions en présentiel avant au mieux le mois de juin, la reprise étant envisagée au plus tard pour septembre. L'ensemble des responsables fédéraux « planchent » sur un calendrier 2021/2022.

Informations sur la réouverture des clubs : Emmanuelle Monod

Emmanuelle Monod regrette de ne pouvoir être en présentiel, les conditions sanitaires actuelles se dégradant et ne permettant pas d'autre possibilité. L'état d'urgence sanitaire a été voté jusqu'au 31 décembre. Localement, si des dispositions préfectorales le permettent, les clubs pourront ré-ouvrir le 1er juin à condition que l'on puisse garantir 8 m² par personne, 2 m entre les personnes, masques obligatoires et gel hydro alcoolique, mais cela n'est guère compatible avec notre jeu ! La validation professionnelle est maintenue à condition de respecter les contraintes sanitaires, ce qui nous permet d'assurer, par exemple, des formations d'arbitres.

Suite à une question concernant un éventuel accueil pour des personnes pouvant présenter un certificat de vaccination, Emmanuelle précise que cette disposition pourrait être considérée comme discriminatoire, qu'il n'y a pas assez de recul pour estimer la validité de la vaccination pour envisager l'ouverture des clubs sous cette forme.

Informations sur les compétitions en ligne : Marina Simon

Marina Simon précise qu'elle a fait parvenir par e-mail à tous les licenciés un document concernant les compétitions en ligne organisées par le comité et la fédération.

Le comité dispose de PE et de PP qu'il souhaite redistribuer en organisant des épreuves avant la fin juin. Un simultanés bas-normand est proposé aux clubs sur RealBridge, les dates retenues étant lundi 10 mai, mardi 18 mai, mercredi 26 mai, jeudi 3 Juin et vendredi 11 Juin, en soirée comme d'habitude. Le tarif reste le montant des tournois classiques, soit 4 € pour au moins 24 donnes jouées. Tous les niveaux peuvent participer, un classement par série se fera sur les trois meilleures séances.

Les compétitions fédérales : des E-TROPHEES. Celles-ci se disputeront au niveau comité en trois divisions : Promotion / Honneur / Excellence, sur la plateforme RealBridge. Deux autres seront jouées directement au

niveau national : l'Espérance et la division « Élite » réservée aux paires dont l'indice de valeur est égal ou supérieur à 184, ces dernières ne pourront donc pas jouer en Excellence.

Organisation des E-Trophées au niveau du Comité :

- Promotion : dimanche 11/04, 2 séances de 18 donnes, horaires : séance 1 : 9h30 – séance 2 : 14h, droit d'engagement 16 € par paire ;
- Honneur : samedi et dimanche 10 et 11 Avril en 3 séances de 20 donnes, horaires : samedi 14h, dimanche 9h30 et 14h, droit d'engagement 24 € par paire ;
- Excellence : samedi et dimanche 10 et 11 Avril en 3 séances de 24 donnes, horaires : samedi 14h, dimanche 9h30 et 14h, droit d'engagement 30 € par paire.

Notification : le joueur qui a inscrit l'équipe recevra un courriel demandant de payer les droits d'engagement sur un lien qui lui sera indiqué, paiement par carte bancaire. Si ce règlement n'a pas été effectué le mercredi 7 Avril, la paire sera désinscrite.

Les finales nationales pour les Promotion, Honneur et Excellence auront lieu les 24 et 25 Avril. Les divisions Espérance et Élite sont en finale directe les 17 et 18 Avril. Les tarifs d'inscription par paire : Espérance 5 €, Promotion : 16 €, Honneur et Excellence 20 €, Élite : 60 €.

La fédération a rendu obligatoire l'activation de la caméra et du micro ; il existe des Webcams à moins de 20€. Il ne sera pas possible de jouer sur un smartphone et il est déconseillé de jouer sur une tablette les déconnexions y sont fréquentes. Les inscriptions seront possibles dès ce jour (27 Mars) sur le site de la FFB comme pour les compétitions en présentiel, onglet comité ou FFB selon la division. Il est bien entendu que ces épreuves ne peuvent être disputées que si les joueurs sont licenciés pour la saison 2020/2021.

Informations sur la communication et les perspectives de développement : Rémi Ziller

Le tournoi International de Deauville n'aura pas lieu en 2021. Le Comité a pris date pour l'année 2022 avec une autre structure d'organisation.

Le comité de Basse-Normandie envisage de s'associer avec le Comité de Haute Normandie et la FFB pour participer à un projet : Village Transat Jacques Vabre - Le Havre Normandie : possibilité d'avoir un stand sur cette manifestation qui est prévue du 29 Octobre au 11 Novembre 2021. Emmanuelle Monod apporte des éléments sur ce projet qui sera très médiatisé et fait confiance à l'équipe en charge de la jeunesse de notre comité particulièrement dynamique. Madame Sarah Pitkowski (ancienne joueuse de tennis) peut nous donner accès à cette manifestation par la « bonne porte ».

Une prise de contact a eu lieu pour avoir un stand sur la Foire Internationale de Caen qui aura lieu du 17 au 26 septembre.

Une campagne de développement en milieu scolaire : un jeu de Petit Bridge sera offert à tous les élèves de cours préparatoire en décembre prochain, 800 000 exemplaires seront ainsi financés par le ministère de l'éducation nationale. C'est l'occasion de faire rentrer le bridge dans le milieu familial.

Jean Claude Fauvel intervient : il a mis en place tous les mardis à 10h et 14h en visioconférence des cours pour joueurs débutants avec un tutoriel pour l'utilisation sur BBO. Cette expérience très ludique fonctionne très bien et parallèlement, la vidéo est possible avec Google Meet.

François Michel fait part de son implication dans des cours de bridge, souhaitant pouvoir se rapprocher de Rémi et Jean Claude pour une éventuelle collaboration (simultanés des débutants), il s'inquiète sur le manque d'implication des initiateurs. Une discussion s'instaure sur les possibilités apportées par les vidéoconférences. Emmanuelle Monod félicite particulièrement Jean Claude Fauvel pour son action et son implication et précise que pour certaines personnes, même le terme « Bridge » n'avait aucune signification allant jusqu'à être confondue avec une activité de danse ...

Jacqueline Oudet donne son avis sur le Petit Bridge et pense qu'il ressemble à un jeu des 7 familles et ne voit pas comment ce jeu pourrait donner une approche aux enfants du jeu de bridge. Franck Riehm précise que ce jeu a été étudié par un groupe de pédagogues expérimentés et que cette approche semble être une forme pédagogique pour faire évoluer l'esprit vers une progression logique qui permettra aux enfants de comprendre et maîtriser progressivement la pratique du bridge.

Le bridge en ligne est incontournable. BBO évolue et proposera la même formule que RealBridge (vidéo et micro). Une formation grand public va être mise en place par des moniteurs sur Zoom et BBO : les cinq premiers cours seront financés par la fédération. Il faut un effort d'adaptation de TOUS sur l'évolution que le virtuel offre à la pratique du bridge dans les décennies futures.

Rémi Ziller reprend la parole : il remercie Marina pour son aide dans le transfert des données de l'ancien site internet du comité, dont le langage de programmation était devenu obsolète, vers celui proposé par la fédération par l'intermédiaire de la plateforme Sports Régions. Il informe que les clubs peuvent se rapprocher de Sports Régions pour améliorer ou créer un site.

Informations sur le déménagement du comité

Francis Saillard précise que celui-ci est lié à l'avancement des travaux du nouveau club de Venois.

Robert Choquette fait le point sur l'évolution du dossier. Des membres du Venois Bridge Club se sont particulièrement impliqués pour limiter le coût de certains travaux de nettoyage nécessaires avant que ne débutent les travaux des entreprises spécialisées. Les travaux devraient commencer fin avril. Les entreprises ont fourni des devis qui ont été acceptés par la SCI. Le local devrait être disponible à partir du mois de Juillet. Des travaux spécifiques devront être réalisés pour le futur local du comité.

Réponses aux questions écrites

- Les petits clubs ont des difficultés à former une Commission d'Éthique. Est-il possible de faire appel à la CRED lorsqu'elle ne peut statuer ? Emmanuelle Monod va se renseigner auprès de la Présidente de la CNED Françoise Dupoty. Cette dernière a répondu positivement, un seuil de création obligatoire d'une telle commission au sein des clubs étant à l'étude.
- Des clubs sont surpris de recevoir des factures provenant d'Aurélien Lecoq, notre APR. Michel Hosteing précise que suite à l'organisation mise en place par le comité, c'est Aurélien qui est en charge des envois et du suivi des factures, ainsi que de la logistique comptable, sous sa responsabilité. Francis précise qu'Aurélien a suivi une formation comptable dans le cursus de ses études, et ainsi le comité lui a confié cette mission, ce qui ne peut que l'aider dans sa vie personnelle.
- Certains joueurs ayant payé leur adhésion à leur club ne peuvent pas jouer sur RealBridge pour des raisons personnelles (matériel informatique ou trop âgés) demandent si le montant versé leur sera restitué ? Ces joueurs ont fait preuve de solidarité avec leurs clubs en reprenant très tôt leur licence, merci à eux. On peut aider ces personnes à passer au mieux cette période en gardant un lien téléphonique en attendant la réouverture des clubs.
- Peut-on imposer des cartes neuves pour les compétitions ? Etiennette Choquette précise que le comité a fait le plein de cartes neuves avant le confinement et lors de la reprise des compétitions en présentiel, il n'y aura aucun souci à ce sujet pour les compétitions par quatre où les jeux sont préparés par les arbitres. Francis remercie les clubs acceptant de recevoir aussi des compétitions par paires et est certain que les jeux mis alors à disposition sont corrects.

Questions orales

- Etiennette Choquette demande si des compétitions par quatre sont envisagées dans les mois prochains. Franck Riehm y répond positivement : fin mai ou début juin, la commission fédérale travaille sur ce sujet sur l'ensemble des formules par équipe.
- Jacqueline Oudet demande s'il sera possible d'envisager huit joueurs par équipe. Franck Riehm lui répond que cette décision sera prise par les Présidents de Comité lors d'une réunion fédérale.
- Michel Hosteing : ne risque-t-on pas une guerre commerciale entre BBO et RealBridge ? Franck Riehm précise que d'autres structures étudient aussi la pratique du bridge en ligne et qu'il sera intéressant d'étudier ces diverses propositions afin de se positionner. La concurrence peut avoir du bon.
- Jacqueline Oudet s'interroge sur la situation actuelle de la Fédération. Franck Riehm la rassure : la fédération fait tout le nécessaire pour ajuster ses finances à la situation et possède suffisamment de réserves financières pour supporter le déficit des saisons 2019/2020 et 2020/2021.

Personne n'ayant plus de question, le président Francis Saillard met fin à la réunion.

Il remercie Franck Riehm et Emmanuelle Monod de s'être joints à nous et d'avoir apporté beaucoup d'éléments à nos débats. Il remercie également tous les intervenants de leur présence et de leurs judicieuses interventions et espère que notre prochaine Assemblée Générale pourra être l'occasion de réunir tous les acteurs du bridge dans le comité.

Fin de l'Assemblée Générale à 15h30.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Francis Saillard', written over a horizontal line.

Francis SAILLARD